



CAP Avenir

ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire (AS, IDE, cadres, etc.).

DURÉE - TAILLE DU GROUPE

2 jours - 7 heures par jour.

Groupe de 4 à 12 apprenants.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis formel n'est exigé.

ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud et par Quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théorique, études de cas, travaux en sous-groupes, analyse réflexive de pratiques professionnelles.

TARIF

INTRA : 1450,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. (V02/2025)

Comprendre le risque suicidaire et repérer les signes d'alerte

(REF. GSH03)

Objectifs

- Comprendre les mécanismes du suicide et identifier les facteurs de risque.
- Repérer les signes d'alerte chez les personnes vulnérables.
- Adopter une posture professionnelle adaptée à la gestion de crise.
- Connaître les dispositifs et ressources pour orienter et accompagner les patients.

Programme

● Jour 1 : Comprendre le risque suicidaire

- Épidémiologie et représentations.
- Facteurs de risque (troubles psychiatriques, isolement, pathologies...).
- Signes précurseurs.
- Outils d'évaluation du risque (RUD, MINI, C-SSRS).
- Entretien et étude de cas.

● Jour 2 : Agir face à une crise suicidaire

- Phases de la crise (modèles de Joiner, Schneidman).
- Communication, écoute active, désescalade émotionnelle.
- Élaboration d'un plan de sécurité.
- Dispositifs d'orientation et de prévention.
- Travail interdisciplinaire et études de cas.

Cette prestation est assurée par un formateur (H/F) issu du secteur des ESSMS, aguerri à la conduite de formation en lien avec la thématique et psychologue clinicien de profession.

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis à l'apprenant.